

**Maîtrise d'œuvre partielle relative à la restauration de la continuité
écologique au niveau du seuil de l'ancien moulin de Caranda à
Cierges**

COMPTE RENDU N°10
Réunion de suivi du chantier

Maître d'Ouvrage :	Syndicat du Bassin Versant de l'Ourcq amont et du Clignon
Objet :	Réunion de suivi du chantier
Lieu de réunion :	Ancien Moulin de Caranda
Date réunion :	Mardi 16 Novembre 2021 – 15H00

Date de rédaction : mercredi 17 novembre 2021

Rédacteur : Christian COZILIS

N/Réf. : E190912/CR10

Version : 1

Nombre de pages : 4

Liste des présents :

Prénom NOM	Organisme	Fonction
Yves LEVEQUE	Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon	Président
Gérard BETHGNIES	Commune de Cierges	Propriétaire
Dominique MASCITTI	Entreprise MASCITTI	Directeur
Roger PIOT		Propriétaire de l'habitation
Christian PETIT		Propriétaire de l'habitation
Christian COZILIS	CE3E	MOE

Liste des excusés :

Prénom NOM	Organisme	Fonction
Jonathan LARGET	Union des Syndicats	Responsable milieux aquatiques
Laeticia CAQUARD	Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon	Animatrice Milieux Aquatiques
Manuel MARQUES	Entreprise MASCITTI	Conducteur de Travaux

I. Objet de la réunion

L'objet de la réunion est de suivre l'avancement des travaux au niveau de la réalisation des culées des deux ponts et du comblement de l'ancien canal usinier.

II. Contenu de la réunion

Point 1 : Radiers et ferrailage des culées du pont aval

M. MASCITTI présente au MOE CE3E, un document faisant état des cotes actuelles du nouveau positionnement du pont par rapport au cotes du projet.

Il est fait remarquer que le ferrailage des 2 culées est très sécuritaire (diamètre et densité).



Monsieur COZILIS observe que les ajustements consécutifs à la modification de l'emplacement du pont demandé par le propriétaire n'ont pas d'incidence sur le tirant d'air sous le pont qui sera même supérieur avec un tablier qui sera à la cote 134.17 m NGF. Le MOE CE3E autorise par conséquent l'entreprise à procéder au coffrage et coulage des culées



Point 2 : Radiers et ferrailage des culées du pont amont

M. MASCITTI fait remarquer que si la position du tablier reste de niveau pour les deux culées, il sera nécessaire de faire une rampe, car la berge en rive droite est moins haute qu'en rive gauche.

Il propose de faire la rampe en enrochement et de prévoir l'aménagement de l'entrée de champ et d'accès à la prise d'eau du nouveau lit pour l'entretien.

Monsieur COZILIS est conscient que les données topographiques étaient lacunaires à ce niveau.



Cependant, pour éviter une hauteur de rampe trop importante, le MOE CE3E demande à M. MASCITTI si il est possible de ne pas avoir des culées au même Z et de descendre celle en rive droite d'une quinzaine de cm et que le tablier soit en pente et de non de niveau.

Le MOE propose de valider ces ajustements par retour de mail le mercredi 17 matin, pour ne pas ralentir l'exécution des culées.

Point 3 : Comblement au droit de l'ancien ouvrage de décharge du moulin et maintien de l'écoulement des sources dans la prairie humide.

Monsieur COZILIS, Monsieur MASCITTI et M. BETHGNIES se rendent sur l'ancien bras de décharge du moulin où l'ouvrage s'était effondré. Le MOE CE3E veut déterminer jusqu'où le remblaiement est nécessaire et la position du drain pour ne pas stopper l'écoulement des sources.

Christian COZILIS détermine la limite de remblai de manière à garder à ciel ouvert la zone d'émergence des sources.

Monsieur BETHGNIES interroge Monsieur COZILIS pour savoir si le projet prévoyait de combler le bras de décharge jusqu'à l'Ourcq et collecter les sources avec un drain sur toute la longueur, car ce point avait été discuté avec le propriétaire exploitant lors de la phase conception au PRO.



Le MOE CE3E lui répond qu'il ne peut être autorisé par la DDT une couverture d'une source dans une prairie humide. La présence de très vieux saules têtards témoignent de la présence d'un bras à ce niveau. Il serait d'ailleurs souhaitable que le propriétaire entretienne ces saules bicentenaires de valeur patrimoniale notable par une taille en têtard.

Point 4 : Points divers

Monsieur LEVEQUE demande à L'entreprise si la bande entre la rive droite du nouveau lit et le chemin d'accès a été enherbée. Monsieur MASCITTI répond que cela sera fait pour la remise en état du site

Monsieur COZILIS précise que des arbres doivent aussi être planté sur cette bande de terrain.

Monsieur PIOT demande si il est possible de recharger en graviers la zone de franchissement actuelle au droit du pont aval, car la circulation devient difficile avec la boue. L'entreprise MASCITTI prendra les dispositions nécessaires.

III. Suites à donner

CE3E validera les ajustements par mail à l'entreprise MASCITTI mercredi 17 novembre dans la matinée.

L'entreprise MASCITTI transmettra des photos d'avancement journalier du chantier **et en particulier de toutes étapes de réalisation des culées**

MASCITTI peut communiquer ou rendre compte de toute difficulté rencontrée ou demande d'arbitrage au MOE CE3E par SMS pour une réponse immédiate au 06 37 90 81 46.

Au regard de l'avancement, il n'apparaît nécessaire de prévoir une réunion semaine 47, la prochaine réunion de chantier est fixée au **Mardi 30 novembre 2021 à 15H30** sur le site des travaux à Cierges.

IV. Liste de diffusion

Prénom NOM	Organisme	Mail
Jonathan LARGET	<i>Union des Syndicats</i>	j.larget@griv.fr
Wilfried KOUEVI	<i>Union des Syndicats</i>	w.kouevi@griv.fr
Laetitia CAQUARD	<i>Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon</i>	sigbv-ourcq-amont@orange.fr
Yves LEVEQUE	<i>Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon</i>	y.leveque02@gmail.com
Jacques BOYOT	<i>Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon</i>	beatrice.boyot@gmail.com
G�rard TROMBETTA	<i>Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon</i>	mairie.silly@orange.fr
�tienne HAY	<i>CARCT</i>	mairie@epaux-bezu.fr
Wejdene HASNAOUI	<i>CARCT</i>	wejdene.hasnaoui@carct.fr
Fabrice CAPY	<i>Agence de l'eau Seine Normandie</i>	capy.fabrice@aesn.fr
Maryse IVANOFF	<i>Agence de l'eau Seine Normandie</i>	ivanoff.maryse@aesn.fr
Anne SIRON	<i>FEDER</i>	anne.siron@hautsdefrance.fr
Jean-Fran�ois ALAIVOINE	<i>OFB</i>	dr.hauts-de-france@ofb.gouv.fr
Anne-France LELIEVRE	<i>DDT02</i>	anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr ddt-env@aisne.gouv.fr
Martin DUNTZE	<i>F�d�ration de p�che de l'Aisne</i>	mduntze@peche02.fr
Romain MARLOT	<i>F�d�ration de p�che de l'Aisne</i>	rmarlot@peche02.fr
David FIRMIN	<i>CEN Hauts-de-France</i>	d.frimin@cen-hautsdefrance.org
Jean-Marie BERECHÉ	<i>Maire commune de Cierges</i>	mairiecierges02@orange.fr
J�r�my DUSSAUSOY	<i>Exploitant agricole</i>	sandradussaussy@gmail.com
Roger PIOT	<i>Propri�taire de l'habitation</i>	roger.piot@aliceadsl.fr
Christian PETIT	<i>Propri�taire de l'habitation</i>	oursourcq@bbox.fr
Sylvain VERDOOLAEGHE	<i>Exploitant agricole</i>	sylvain.verdoolaeghe@orange.fr
Claire ALATEINTE	<i>Chambre d'agriculture de l'Aisne</i>	claire.alateinte@ma02.org
Michel GANDON	<i>Propri�taire</i>	gandonmichel02@gmail.com
Manuel MARQUES	<i>MASCITTI</i>	sa.mascitti@wanadoo.fr
Christian COZILIS	<i>CE3E</i>	christian.cozilis@ce3e.fr
Arnaud FLIPPE	<i>CE3E</i>	arnaud.flippe@ce3e.fr